



Aux parents de l'APEL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, chers parents,

Vous avez été quelques-uns à nous interroger à la suite d'une communication qui a été diffusée par le candidat à l'élection municipale de VAUJOURS sur son site de campagne.

En effet, Monsieur BERGEOT a cru bon de rencontrer le délégué syndical du lycée agricole de notre établissement et de reprendre pour son compte les informations que ce dernier diffusait, sans les vérifier, sans avoir interrogé la direction de l'établissement.

Nous avons répondu à toutes vos questions à l'occasion du Conseil d'Administration Extraordinaire auquel votre président nous avait conviés.

Visiblement Monsieur BERGEOT n'avait d'autres objectifs que de récupérer notre situation à des fins politiques sans s'interroger sur la véracité des allégations rapportées par le délégué syndical, au risque de participer à un dénigrement à l'égard de notre établissement.

En tout état de cause, il nous semble important de corriger les propos qui ont circulé.

La rentabilité

La question de rentabilité supposerait que nous nous enrichissions du versement de vos contributions. Nous ne sommes pas une entreprise à but lucratif. Les excédents de gestion sont destinés à réaliser des investissements au service de vos enfants, notamment dans les matériels et les bâtiments. Les déficits récurrents, qui s'expliquent par une diminution importante depuis 10 ans des effectifs dans les formations agricoles et à l'internat, nous brident dans notre fonctionnement et grèvent notre trésorerie.

Un vaste projet immobilier

En conscience de ce contexte et soucieuse des besoins de rénovation et de mise aux normes d'accessibilité des locaux, notamment de l'école primaire et du château, l'association propriétaire de l'établissement a émis l'hypothèse de vendre une ou deux parcelles de terrain pas ou peu utilisées dans les activités de l'établissement.

Vous aurez compris qu'il n'est pas question de céder 10 hectares de terrains, ce qui reviendrait à vendre l'intégralité de la propriété. Fénelon couvrant effectivement une superficie de 9,7 hectares.



Vous aurez compris que Fénelon ne fermera pas.

Les formations agricoles en Ile de France sont en grande difficulté de recrutement, celles de Fénelon également. Le Primaire, le Collège et le Lycée Fénelon ne peuvent en être tenus responsables.

Dans la communication que nous vous avons adressée vendredi 28 février 2020, nous appelions chacun à la responsabilité afin que le dialogue puisse se dérouler dans des conditions apaisées, au service de l'ensemble scolaire.

Nous regrettons que des parents et des enfants soient pris à partie par des adultes de l'établissement.

Nous regrettons que des politiques essaient de récupérer notre situation à des fins électorales.

Restant à votre disposition et vous assurant de notre entier dévouement,

Pierre Marie MEYER
Président du Conseil d'Administration
OGEC Fénelon

Patrick Lalague
Chef d'établissement Collège/Lycée
Directeur coordinateur